



COMMUNIQUE

A Bavilliers, le 14 août 2025

Coop Solaire Nord Franche-Comté développe son premier projet de centrale solaire photovoltaïque « citoyenne » sur la toiture des ateliers municipaux de la commune d'Anjoutey et cherche à lever 35 000 € d'ici fin novembre 2025

Coop Solaire Nord Franche-Comté : une société « citoyenne » de production d'énergie renouvelable

Coop Solaire Nord Franche-Comté est une société à gouvernance coopérative (1 personne = 1 voix) de production d'énergie renouvelable créée en 2022 à Bavilliers dans le Territoire de Belfort.

Elle a pour objectif de développer des projets de centrales solaires photovoltaïques sur des « grandes » toitures situées dans l'Aire urbaine (Belfort Montbéliard Héricourt Delle)

Elle a été fondée par une vingtaine de citoyennes et de citoyens du Nord Franche-Comté toutes et tous sensibles au développement des énergies renouvelables, de projets locaux et au mode de financement participatif et citoyen.

Ses membres, toutes et tous bénévoles, souhaitent réaliser des projets de centrales photovoltaïques locales afin de :

- participer concrètement à la transition énergétique (augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique) ;
- faire un investissement dans un projet local qui restera aux mains des habitantes et habitants et des actrices et acteurs du territoire ;
- sensibiliser le grand public aux énergies renouvelables.

Elle compte aujourd'hui une trentaine d'associés.

Un premier projet de centrale photovoltaïque « citoyenne » à Anjoutey (90)

440 m² de panneaux photovoltaïques seront prochainement installés sur la toiture des ateliers municipaux de la commune d'Anjoutey et vont produire de l'électricité pendant plus de vingt ans.

Cette électricité sera injectée en totalité sur le réseau et avec la possibilité à court terme de pouvoir être consommée par des habitants, entreprises, collectivités situées à proximité de la centrale dans le cadre d'une opération dite d'autoconsommation collective.

La puissance cumulée de la centrale est de 99 kWc, ce qui permet de produire la quantité d'énergie équivalente à la consommation annuelle d'électricité de plus de 35 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire). C'est un premier projet ambitieux et motivant pour une coopérative citoyenne !

Il représente un investissement d'environ 100 000 euros toutes dépenses confondues et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 000 € (vente d'électricité)

Coop Solaire Nord Franche-Comté propose de rentrer dans la coopérative à l'occasion de ce nouveau projet et de devenir ainsi co-producteur d'électricité renouvelable !

Coop Solaire cherche à lever 35 000 € d'ici fin novembre pour financer ce premier projet

Les bénévoles de Coop Solaire Nord Franche-Comté ont réalisé une grande partie des démarches nécessaires à la réalisation du projet : signature d'une promesse de bail avec la commune d'Anjoutey, réalisation des études préalables, consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux et de la maintenance de la centrale, réalisation des démarches administratives (autorisation d'urbanisme, demande de raccordement au réseau), demande de devis auprès d'assureurs, etc

Le plan d'affaires étant assez précis à ce stade, plusieurs banques ont été rencontrées pour étudier le financement du projet et en parallèle Coop Solaire Nord Franche-Comté lance à partir du 25 août 2025 une première levée de fonds auprès des citoyens, collectivités et acteurs économiques du territoire.

Elle vise à rassembler un montant de 35 000 €, qui constitueront les fonds propres d'un investissement global de 100 000 €. Le financement sera complété par un emprunt bancaire.

Le prix de souscription des parts sociales est de cent euros (100 €).

Depuis sa création en 2022, Coop Solaire Nord Franche-Comté collecte des fonds pour financer l'apport en capital exigé pour mener ses projets. Il s'agit d'une collecte « au fil des souscriptions » sans montant prédéfini. En fonction des montants réellement collectés, la société ajuste son programme de développement.

Structurellement, cette levée de fonds a pour but de financer une première centrale solaire. Les fonds levés seront utilisés pour financer l'équilibre économique de l'ensemble de l'opération qui passe par l'exploitation de la centrale, pendant une durée maximale de 25 ans, dans le cadre d'un bail signé avec la commune d'Anjoutey.

Envie de participer à l'aventure de l'énergie citoyenne ?

Devenir producteur d'énergie renouvelable dans le Nord Franche-Comté, c'est à la portée de chacun, en souscrivant une ou plusieurs parts sociales de la société à gouvernance coopérative Coop Solaire Nord Franche-Comté. À partir de 100 €, vous investissez dans des centrales photovoltaïques et vous participez à la gouvernance de votre coopérative.

Pour en savoir plus sur le projet et souscrire des parts de la coopérative, rendez-vous sur notre site internet : <https://coopsolairenfc.fr/>

Contact :

Coop Solaire Nord Franche-Comté
5 impasse des Combottes
90800 BAVILLIERS
contact@coopsolairenfc.fr